

Best Practices

Jardin communautaire

Un jardin communautaire est un espace vert instauré, entretenu et géré collectivement par des citoyen·ne·s selon des principes écologiques. Réservé aux résident·e·s du quartier, du village, de la ville ou de la commune où il se situe, il permet aux personnes ne disposant pas d'un espace de jardinage de cultiver des légumes et des fleurs à proximité de leur domicile, sans avoir recours à la voiture.

Le jardin communautaire favorise également les échanges et les rencontres entre voisin·e·s, ami·e·s et passionné·e·s de jardinage. Chaque participant·e peut cultiver un petit lopin individuel, tandis qu'une grande partie du terrain est souvent collective et repose sur l'engagement et l'entretien partagé.

Objectifs

- Créer un espace où les résident·e·s d'un quartier, d'un village ou d'une commune peuvent se rencontrer et apprendre les uns des autres
- Créer un espace propice au dialogue interculturel, à l'apprentissage écologique et à l'échange interculturel
- Acquérir des compétences en jardinage et cultiver des produits de manière écologique pour renforcer la résilience locale



Méthodes

Méthodes – mise en place par la commune

- Organiser une activité participative pour identifier le meilleur emplacement pour un tel jardin (atelier, balade, appel à propositions, ...).
- Prévoir un budget pour l'installation de base du jardin.
- Décider du cadre conceptuel de la part des élus de la commune (jardin collectif ou en lots individuels, un mélange des deux, installation de cabanes etc.).
- Lancer un appel à candidature pour la distribution des parcelles (envisager un roulement si beaucoup d'intérêt).
- Accompagner des groupes de personnes et des personnes individuelles dans le contexte de projets de jardin communautaires permanents.
- Identifier clairement les instances de communication entre la commune et les acteurs du jardin (réunions, communication par e-mail etc.). Un investissement en temps de la personne de contact de la commune est nécessaire (contact entre les membres et la commune, gestion du budget, adhésions, détails techniques, etc.).
- Organiser la mise en place du jardin avec ses infrastructures et ses installations.

Méthodes – mise en place par les acteurs qui implémentent le jardin (citoyen, associations, commune, ...)

- Planifier l'installation du jardin.
- Établir un budget d'installation et d'équipement.
- Planifier les cultures.
- Planifier et conduire des activités au jardin.
- Intégrer des concepts du développement durable aux niveaux local et global dans l'accompagnement pédagogique (enjeux environnemental, économique et social).
- Intégrer des notions de permaculture dans l'accompagnement pédagogique
- Promouvoir et appliquer des concepts écologiques de la protection des cultures dans la gestion du jardin.
- Accompagner des projets en cultures spéciales (semences, cultures vivaces, permaculture et agroforesterie etc.) pour aborder ainsi la question de la souveraineté alimentaire.
- Accompagner des projets pour le stockage et la transformation de produits issus des jardins communautaires.



Budget

Le jardin communautaire repose sur des cotisations annuelles des membres et la contribution financière/technique de la commune. Il convient de prendre en compte : matériel, aménagements, gestion des déchets, accès à l'eau, cabane, outils, etc.

Matériel

- Matériel : sol, outils de jardinage (abri de jardin), tables et bancs, système d'arrosage, dispositif pour gérer les déchets.
- Lieux: espace extérieur.

Périodicité

- Développement continu tout au long de l'année.

Indicateurs d'évaluation

Quantitatif :

- Nombre de participant·e·s
- Parcelles occupées
- Nombre de réunions annuelles
- Nombre d'événements ouverts à la communauté

Qualitatif :

- Visibilité du jardin dans l'actualité locale.
- Questionnaire d'évaluation remis aux participant·e·s tous les ans pour évaluer les objectifs.



Conseils pratiques - DO's

- Affecter une personne de contact responsable des échanges entre les acteurs du jardin et la commune.
- Organiser des réunions régulières et une communication claire entre la commune et les membres du jardin communautaire.
- Créer une charte définissant des règles claires pour l'utilisation des parcelles communes/individuelles.
- Proposer des formations en jardinage écologique.
- Assurer un suivi par un modérateur/accompagnateur.
- Encadrer le projet (si nécessaire) avec une aide technique pour les premiers aménagements.
- Organiser une porte ouverte aux autres résident·e·s une fois par an, pour promouvoir le vivre ensemble.
- Mettre en place un site internet et/ou une page sur des réseaux sociaux pour informer les citoyen·ne·s de l'existence du jardin et offrez une interface facile aux personnes intéressées souhaitant participer.
- Organiser annuellement une journée de jardin ouvert et ciblez le quartier et le voisinage du jardin pour inviter à cette journée.

Conseils pratiques - DON'T's

- Prendre des décisions unilatéralement (p.ex. : concernant l'augmentation/diminution des parcelles, les installations disponibles dans le jardin etc.)

Personne de contact/Partenaires éventuels

Associations locales, Citizens for Ecological Learning & Living (CELL – Transition Movement)



Informations supplémentaires

Portail des jardins communautaires (CELL) :

<https://eisegaart.cell.lu/>

Jardin communautaire à Bonnevoie :

<https://www.vdl.lu/fr/visiter/loisirs-et-nature/jardiner-en-ville/jardins-communautaires>

Jardin communautaire à Sanem :

<https://www.suessem.lu/fr/services-pour-residents/environnement-ecologie/jardin-communautaire-sanem/>

Jardin communautaire à Steinsel :

<https://www.steinsel.lu/environnement-mobilite/jardin-communautaire/>

Jardin communautaire à Lorentzweiler :

<https://tuzd.lu/blog/topic-page/community-garden/>

Jardin communautaire à Esch-Alzette :

<https://www.transition-minett.lu/quartiersgaard-breedewee-esch/>

Jardin communautaire à Niederanven :

<https://aanwensgaard.lu/>

